

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE MONTMORENCY

Procès-verbal de la session régulière du conseil du Village de Sainte-Pétronille, tenue le mardi le 8 septembre à 20 h et à laquelle sont présents Harold Noël, maire, ainsi que mesdames et messieurs les conseillers : Éric Bussière, Yves-André Beaulé, Jean Côté, Lison Berthiaume, Nancy Duchaine.

Correspondance - Demande du collectif ETC. - Dépliants

Demande du collectif ETC. qui demande au conseil de les soutenir dans la production d'un dépliant.

2020-085

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 8 septembre 2020

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Jean Côté d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 8 septembre 2020 :

- 1. Mot du Maire**
- 2. Correspondance**
 - 2.1 Demande du collectif ETC. - Dépliants
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 8 septembre 2020**
- 4. Adoption du procès-verbal**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la session régulière du 3 août 2020
- 5. Dépôt de document**
 - 5.1 Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments
- 6. Administration**
 - 6.1 Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité - 2019
 - 6.2 Conseil sans papier - Id.concerto - Contrat de licence et de service
 - 6.3 Afficheur de vitesse
 - 6.4 Éclairage du lien piétonnier
 - 6.5 Montant à replacer dans le surplus non affecté
- 7. Comptes à payer**
- 8. Divers**
- 9. Période de questions**
- 10. Levée de la session**

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 3 août 2020

Il est proposé par madame Lison Berthiaume et appuyé par monsieur Jean Côté d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 3 août 2020.

ADOPTÉE

Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments

Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments.

Sainte-Pétronille

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
EXCAVATION- REMBLAI	1	2 000,00	0,00
NOUVELLE CONSTRUCTION ACCESSOIRE	1		0,00
RÉNOVATION	7	83 339,00	0,00
Totaux	9	85 339,00	0,00

Sainte-Pétronille

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
AMÉNAGEMENT RIVERAIN	1	35 000,00	0,00
CHANGEMENT D'USAGE	1		0,00
CLÔTURE / HAIE	2	7 000,00	0,00
COUPE D'ARBRES	10	1 200,00	100,00
DÉMOLITION	1		0,00
EXCAVATION- REMBLAI	2	2 000,00	0,00
INSTALLATION SEPTIQUE	4		0,00
NOUVELLE CONSTRUCTION ACCESSOIRE	4	180 000,00	0,00
NOUVELLE CONSTRUCTION PRINCIPALE	3	465 000,00	0,00
PISCINE	3	80 289,00	0,00
PRÉLÈVEMENT DES EAUX SOUTERRAINES	5	410 000,00	0,00
RÉNOVATION	39	466 970,00	40,00
Totaux	75	1 647 459,00	140,00

Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité - 2019

En conséquence, il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Jean Côté d'adopter le rapport suivant :

La législation municipale oblige le maire à faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et de brosser un portrait de la situation financière de la municipalité.

Bref compte rendu des principales réalisations de 2019

En 2019, le Conseil municipal a œuvré à la réalisation de plusieurs dossiers qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des résidents :

- Une attention soutenue accordée aux services de nature communautaire (*Centre Raoul-Dandurand*, bibliothèque *La Ressource*, loisirs, journal local, site Internet, école de musique, etc.) ;

- L'entretien préventif de nos infrastructures routières : Réparation et pavage de plusieurs sections de routes de la municipalité comme la rue des Pins Nord où il eut une réfection majeure ;
- L'avancement du projet d'assainissement des eaux : Communications régulières entre nos ingénieurs mandatés, les intervenants du MAMH, MELCC et MTQ ;
- Achèvement des travaux du lien piétonnier liant l'ancien boisé de la Fabrique et la mairie ;
- Amélioration des outils d'informations : Mise à jour du site internet municipal (<http://ste-petronille.iledorleans.com>) et utilisation accrue du journal *Le Beaulieu* ;
- Un suivi budgétaire attentif et une gestion financière prudente et cohérente.

Je tiens à remercier le travail des conseillers responsables :

Monsieur **Éric Bussière** est responsable du Comité Consultatif de l'Urbanisme, représente la municipalité au conseil d'administration du Journal Autour de l'Ile. Il s'occupe aussi du déneigement, de l'éclairage et aussi de l'aménagement du terrain de jeux.

La responsabilité des loisirs et des activités communautaires revient à madame **Marie-Claude Laflamme**. Elle s'occupe aussi des communications et de la bibliothèque.

Monsieur **Yves-André Beaulé** est le responsable de la politique familiale – MADA, des activités communautaires, de la fête des bénévoles et de l'aménagement du boisé de l'Église.

Le conseiller **Jean Côté**, est responsable des infrastructures, des technologies de l'information et du Conseil sans papier.

Madame **Lison Berthiaume** est responsable de l'embellissement du territoire, de l'organisation du travail et du tableau de bord.

Madame **Nancy Duchaine** est responsable du transport adapté (Plumobile), du programme de gestion des matières résiduelles – PGMR, du plan de mesures d'urgence et de la piste de ski de fond.

À mon avis, le succès dans la gestion d'un petit village comme Sainte-Pétronille réside dans la cohésion, le dévouement, les compétences et l'expérience des élus ainsi que dans la contribution de nombreux bénévoles à de multiples activités d'intérêt communautaire. **Je les remercie de tout cœur car ils font de notre village un endroit unique et recherché.**

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur **Jean-François Labbé**, notre directeur général qui ne cesse de nous rappeler les principes de rigueur. Il est supporté par madame **Chantal Blouin**. Monsieur **Daniel Laflamme**, employé municipal à temps plein qui fait un travail hors pair depuis de nombreuses années et est assisté par monsieur **Stéphane Drolet**.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2019*

HAROLD NOËL MAIRE

- Rémunération 9 900 \$
- Allocation de dépenses (50%) 4 950 \$

Membre du Conseil des maires de la MRC

- Rémunération 12 378 \$
- Allocation de dépenses (50%) 5 756 \$

ÉRIC BUSSIÈRE CONSEILLER

- Rémunération 4 362 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 181 \$

MARIE-CLAUDE LAFLAMME CONSEILLER

- Rémunération 3 960 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 980 \$

YVES-ANDRÉ BEAULÉ CONSEILLER

- Rémunération 3 960 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 980 \$

JEAN CÔTÉ CONSEILLÈRE

- Rémunération 4 362 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 181 \$

LISON BERTHIAUME CONSEILLÈRE

- Rémunération 4 764 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 382 \$

NANCY DUCHAINE CONSEILLÈRE

- Rémunération 4 764 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 382 \$

* La rémunération de base des conseillers et des conseillères est de 3 960 \$. La différence payée provient du supplément alloué pour la responsabilité de pro-maire. La différence est donc attribuable à la durée pendant laquelle la personne a exercé cette fonction durant l'année 2019.

Une situation financière saine

En 2019, nous avons respecté la quasi-totalité des engagements planifiés qui s'élevaient à 2 128 670 \$ et nous avons terminé l'année avec un surplus budgétaire de 122 999 \$. Le surplus de Sainte-Pétronille est donc de 154 117 \$ en date du 31 décembre 2019.

Cette année encore, je vous réitère que la situation financière de la municipalité est très saine. Ainsi, le village de Sainte-Pétronille n'a aucune dette à long terme et nous n'encourons donc aucune dépense d'intérêts. De plus, nous avons l'un des plus bas taux de taxation au Québec et la notoriété du village est telle que l'ensemble des valeurs immobilières continue de croître à un bon rythme.

Je demeure toujours convaincu que nous arrivons à ces résultats parce que nous gérons selon *nos moyens*, avec l'aide de *nombreux bénévoles* et en mettant en *commun*, avec les autres villages de l'Île, toutes *les charges qui ont avantage à être partagées*.

À Sainte-Pétronille, la très grande majorité des revenus provient de taxes foncières sur les résidences unifamiliales. Le retrait progressif du gouvernement aux opérations de la MRC ainsi que l'ajout de nouveaux services municipaux se répercutent inévitablement sur le compte de taxes des propriétaires. Afin de préserver l'équilibre budgétaire, il est important d'envisager toutes autres sources de revenus. L'évaluation foncière imposable de la municipalité, qui était de 201 879 700 \$ en 2019 est passé à 203 109 900 \$ en 2020.

Pour 2020, les coûts reliés à l'administration municipale croîtront au rythme de l'inflation. Cependant, nous devons tenir compte des dépenses additionnelles incompressibles ainsi que de celles qui sont hors de notre contrôle (SQ, MRC, CMQ, service d'incendie, service de gestion des matières résiduelles, etc.).

En tenant compte de tous ces aspects, le budget équilibré pour 2020 est donc de 1 999 620\$.

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis un an est déposé sur le portail de la Municipalité. Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ a également été déposé.

Comme à chaque année, nous continuerons d'être très vigilants dans la gestion des taxes et nous serons rigoureux dans l'élaboration des projets. **L'objectif recherché par notre administration est de s'assurer que les revenus provenant des taxes puissent servir à offrir d'excellents services municipaux, une meilleure qualité de vie et un accroissement de la valeur de votre patrimoine immobilier. De plus, nous souhaitons maintenir le niveau d'endettement à zéro tant que nous n'entreprendrons pas de travaux majeurs.**

*Harold Noël, agr.
Maire de Sainte-Pétronille*

Contrats municipaux de plus de 2 000 \$ conclus au cours de 2019 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$

JMD Excavation

Montant: 86 320\$

Description: Travaux d'excavation et de voirie

Englobe

Montant: 36 453 \$

Description: Travaux de génie dans divers projets

Contrats municipaux de plus de 25 000 \$ conclus au cours de 2019

Déneigement T.J.

Résolution: 2019-125

Date d'attribution: 7 octobre 2019

Montant: 196 500 \$
Type d'appel d'offres: Public
Description: Déneigement des rues et des trottoirs (3 ans)

Truelle et Compagnie

Résolution: 2020-035
Date d'attribution : 6 avril 2020
Montant: 85 919 \$
Type d'appel d'offres: Gré à gré
Description: Services professionnels pour les plan et devis – Dossier assainissement des eaux – Études archéologiques

PE Pageau

Résolution: 2019-145
Date d'attribution : 4 novembre 2019
Montant: 77 451 \$
Type d'appel d'offres: Sur invitation
Description: Réfection de la rue d'Orléans

Entreprises Gosselin-Tremblay

Résolution: 2019-158
Date d'attribution : 2 décembre 2019
Montant: 100 240 \$
Type d'appel d'offres: Public
Description: Aménagement du terrain – Surface multisports

Omnitech Sports

Résolution: 2019-159
Date d'attribution : 2 décembre 2019
Montant: 70 771 \$
Type d'appel d'offres: Public
Description: Bandes et équipements - Surface multisports

Groupe Less-Vil

Résolution: 2019-103
Date d'attribution : 5 août 2019
Montant: 104 817 \$
Type d'appel d'offres: Public
Description: Aménagement du lien piétonnier reliant l'Église et la mairie

JMD Excavation

Résolution: 2020-021
Date d'attribution : 2 mars 2020
Montant: 56 700 \$
Type d'appel d'offres: Public
Description: Réfection du mur de soutènement des rues Laflamme et Gagnon

ADOPTÉE

2020-088

Conseil sans papier - Id.concerto - Contrat de licence et de service

Attendu que depuis juin 2018, le Conseil utilise le portail SYGED pour gérer ses assemblées sans papier.

Attendu que ce portail manque de convivialité et s'avère difficile à utiliser ;

Attendu que la compagnie Plan de Vol offre un système qui convient davantage aux besoins du Conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Côté et appuyé par monsieur Yves-André Beulé de s'entendre avec la compagnie Plan de Vol pour l'obtention d'une licence pour le système de gestion de conseil sans papier id.concerto aux modalités suivantes :

- Les frais pour la première année, comprenant la licence et les travaux d'installation s'élèvent à 8 581 \$, taxes en sus.
- Les frais récurrents pour les années supplémentaires s'élèvent à 2 618 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

2020-089

Afficheur de vitesse

Attendu que les limites de vitesse ne sont pas toujours respectées sur le territoire de Sainte-Pétronille ;

Attendu que le Conseil souhaite intervenir en sensibilisant les automobilistes à réduire leur vitesse ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yves-André Beulé et appuyé par monsieur Éric Bussière d'engager Trafic Innovation afin d'obtenir un afficheur de vitesse au prix de 4 942,77 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

2020-090

Éclairage du lien piétonnier

Attendu que le nouveau sentier piétonnier faisant le lien entre l'Église et la mairie doit être éclairé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yves-André Beulé et appuyé par madame Lison Berthiaume d'engager Aménagement Nova-Terre pour effectuer les travaux nécessaires à l'éclairage du lien piétonnier au montant de 13 168,89 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

2020-091

Montant à replacer dans le surplus non affecté

Attendu que le Conseil avait affecté, il y a plusieurs années, un montant de 1 450 \$ dans le surplus accumulé affecté aux investissements ;

Attendu que ce montant n'a jamais été utilisé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yves-André Beulé et appuyé par monsieur Jean Côté de placer ce montant de 1 450 \$ dans le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

2020-092

Comptes à payer

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé de payer les comptes suivants :

Androïde	5 628.16
Bell Mobilité	92.98
BMR - Coop Avantis	191.29
Claude Turgeon	127.84
Contracteur P.E. Pageau	90 883.51
Desjardins Sécurité Financière	1 350.64
Distribtion JFC	88.00
Écogénie	461.63
Englobe	4 966.17
Fond de l'information sur le territoire	15.00
Groupe Altus	989.92
Groupe CT	539.62
Hydro Québec	1 219.96
JMD excavation	65 196.60
Mallette	1 452.71
Ministère des Forêts, de la faune et des parcs	2 006.32
MRC (assurance salaire)	1 113.86
MRC (ordures)	7 770.00
MRC (journal)	590.00
MRC (quote-part)	45 940.00
MRC (évaluateur)	657.59
Municipalité Saint-Laurent	1 062.37
Municipalité Saint-Pierre	7 200.00
Omni-Tech sports	86 926.51
P. Aubut	48.78
PG Solutions	638.11
Premier Tech aqua	289.74
Produits Capital	205.63
Receveur général Canada	1 900.76
Réno Dépôt	141.18
Retraite Québec	226.58
Revenu Québec	5 263.76
Salaires - Employés	16 209.98
Salaires - Élus	4 608.14
Sani-Orléans	879.56
Scie à chaîne Lavoie Ltée	385.32
SNC-Lavalin	10 721.42
Société Canadienne des postes	149.20
Spécialiste du stylo	220.00
Stéphane Drolet - frais déplacement	62.26
Valérie Chevanel	1 222.04
Videotron	572.00
Vitro-spec	55.19
Total	<u>364 642.17</u>

ADOPTÉE

2020-093

Levée de la session

Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Jean Côté de lever la session à 21 h 34.

ADOPTÉE

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier

Harold Noël, maire